



Extrait du Registre des délibérations du Comité syndical

Séance du 17 octobre 2017

Délégués syndicaux en exercice : 45

Le Comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente

La séance est ouverte à 18h12 et levée à 20h15

Etaient présents :

C.A.G.B : ALLEMANN Frédéric ; BARTHELET Catherine ; BESANCON Jean-Noël ; BIZE Thibaut ; BOUSSET Jean-Marc ; CANAL Jacques ; CAULET Claudine ; DUCHEZEAU Pascal ; FALCINELLA Béatrice ; FELICE Alain ; FIETIER Vincent ; GALLIOU Françoise ; JACQUIN Denis ; JAVAUX Thomas ; LAIDIE Franck ; LOPEZ François ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; POUJET Yannick ; THIEBAUT Catherine ; VIGNOT Anne

C.C.L.L : DAUDEY Pierre ; DUCRET Sylvain ; MAMET Gérard ; MARESCHAL Claude suppléant de EDME Philippe ; MONIOTTE Jacques ; QUETE Gérard

C.C.V.M : BERGER Joël ; MORALES Roland

Etaient excusés :

C.A.G.B : ANDRIANTAVY Anne-Sophie ; MAURICE Yves ; RUTKOWSKI Serge

C.C.L.L : PROST Jean-Paul

Secrétaire de séance : DAUDEY Pierre

Procuration de vote :

Mandants : LEGAIN Olivier ; LINDECKER Cédric ; MAILLOT Elsa ; STADELMANN Jean-Claude ; STHAL Rémi ; TAILLARD Fabrice

Mandataires : GALLIOU Françoise ; FIETIER Vincent ; BIZE Thibaut ; DAUDEY Pierre ; THIEBAUT Catherine ; JAVAUX Thomas

Objet : Avenant de prolongation au contrat Eco-Emballages Barème E

**AVENANT DE PROLONGATION AU CONTRAT ECO
EMBALLAGES BAREME E**

Rapporteur : Monsieur Thibaut BIZE, Vice-Président

La mise en place du barème F Eco Emballages, envisagée au 1^{er} janvier 2017, a été reportée au 1^{er} janvier 2018, afin de permettre une mise en place de la concurrence des éco-organismes agréés.

Le contrat-programme de durée barème E en vigueur prévoyait un report des effets du contrat à 6 mois, jusqu'au 30 juin 2017.

Il convient donc de faire évoluer le contrat barème E en intégrant son report au 31 décembre 2017.

A l'unanimité, le Comité Syndical autorise Madame la Présidente ou son représentant à signer un avenant au contrat Eco-Emballages barème E, afin de prolonger sa durée au 31 décembre 2017.

Pour extrait conforme,
La Présidente du SYBERT,
Catherine THIEBAUT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0



Préfecture du Doubs

Reçu le 26 OCT. 2017



Contrôle de légalité